

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANGELE-DE-MERICI

AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNE PAR LE
SOUSSIGNÉ, QU' :**

UNE SÉANCE SPÉCIALE SERA TENUE, LE LUNDI 19 DÉCEMBRE 2011 À 20H00, À LA SALLE DU CONSEIL DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL, SISE, AU 23 RUE DE LA FABRIQUE.

LORS DE CETTE SÉANCE, IL Y SERA PRÉSENTÉ LE BUDGET 2012 DE LA MUNICIPALITÉ ET LE PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2012-2013-2014.

IL Y SERA ÉGALEMENT PRÉSENTÉ POUR ADOPTION LE RÈGLEMENT NUMÉRO 2011-05 AYANT POUR OBJET D'ÉTABLIR L'IMPOSITION DES TAUX DE LA TAXE FONCIÈRE ET LES TAUX DE COMPENSATIONS POUR SERVICES EN 2012.

LES DÉLIBÉRATIONS ET LA PÉRIODE DE QUESTIONS LORS DE CETTE SÉANCE PORTERONT EXCLUSIVEMENT SUR LE BUDGET ET LE PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS.

***DONNE A SAINTE-ANGELE-DE-MERICI CE SIXIÈME JOUR DU
MOIS DE DÉCEMBRE DEUX MILLE ONZE.***

MARIELLE DIONNE
DIRECTRICE GÉNÉRALE &
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Marielle Dionne, directrice générale & secrétaire-trésorière de la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Mérici, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut mentionné, en affichant à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 6 décembre 2011, **entre 9h00 et 16h00**.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 6^e jour du mois de décembre 2011.

Marielle Dionne
Directrice générale &
Secrétaire-trésorière